

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 10 Février

Pour l'Agriculture

L'heure est aux préoccupations agricoles. Chacun semble enfin vouloir s'intéresser à la situation difficile dans laquelle se trouve acculé le cultivateur, ce père nourricier de la société.

On a beaucoup fait, depuis un siècle, pour l'industrie et pour le commerce ; on n'a presque rien fait pour le laboureur.

Et cependant ce dernier méritait mieux que l'indifférence avec laquelle on l'a traité, car il représente l'un des facteurs les plus puissants de la richesse sociale.

L'agriculture, cela n'est pas contestable, est la pierre angulaire de l'édifice social. De sa prospérité dépend celle de l'Etat.

Malheureusement cette vérité économique a été trop méconnue ou trop oubliée par les divers gouvernements qui se sont succédés au pouvoir depuis cent ans.

On a mis peu d'empressement à venir en aide à Jacques Bonhomme et à soulager sa misère, parce que l'on se disait que, continuellement courbé sur le sillon qu'il féconde de sa sueur, il ne songerait pas à troubler le monde de ses réclamations.

Aujourd'hui que la crise agricole est à la veille de devenir une crise nationale et qu'elle met en péril l'Etat lui-même, on consent à jeter un regard sur le prolétariat agraire et à s'occuper d'améliorer sa situation.

Quels remèdes propose-t-on pour remédier au mal ?

Une augmentation du droit d'entrée sur les blés étrangers qui sera porté de 5 à 7 francs.

Voilà ce qu'on a trouvé de mieux pour soulager l'agriculture.

Eh bien, nous disons, nous, que cette mesure ne suffira pas à modifier l'état de choses actuel.

Pourquoi, demandera-t-on peut-être ?

La réponse est bien simple.

Nos agriculteurs ayant fait une récolte au-dessous de la moyenne, ils n'ont pas ou peu de blé à vendre. Par conséquent, l'augmentation des droits sur les blés étrangers ne leur procurera qu'un avantage illusoire. Et puis, quand bien même la récolte aurait été bonne, cette augmentation de deux francs n'aurait pas eu pour conséquence, comme beaucoup le croient à tort, d'augmenter le prix du blé de pareille somme ; il suffit pour s'en convaincre de se reporter vers le passé.

Est-ce que le droit de cinq francs voté il y a quelques années a eu pour résultat de relever le prix du froment ? Non, n'est-ce pas ? puisque le blé se vend aujourd'hui à un prix si peu élevé et si peu rémunérateur pour notre agriculture que l'on se voit dans la nécessité de porter ce droit à 7 francs par quintal.

Eh bien, il en sera de même cette fois encore, c'est-à-dire que cette nouvelle augmentation que l'on considère comme devant être salutaire, ne donnera pas le résultat attendu.

Mieux vaudrait, à notre avis, recourir à l'échelle mobile, car elle présentait plus de garanties.

Mais ce n'est pas à l'aide de semblables mesures que l'on fera cesser la crise qui pèse si lourdement sur notre agriculture.

Il faut envisager cette importante question sous un autre aspect et remonter aux causes véritables d'un état de choses qui constitue, ainsi que nous l'avons dit plus haut, un véritable péril national.

Notre agriculture souffre, elle traverse une crise redoutable, parce que l'on n'a pas su, ou parce que l'on n'a pas voulu employer les remèdes héroïques que réclamait la situation. La crise agricole est intimement liée à la crise sociale dont elle est une des manifestations. Il suffit, pour s'en convaincre, de signaler le mouvement de dépopulation qui entraîne les habitants des campagnes vers les villes, mouvement qui va chaque jour grandissant, et que les mesures que l'on propose ne sauraient arrêter.

Cet abandon de la culture de la terre constitue un phénomène social d'une haute importance, car il est l'indice d'une désorganisation profonde de la société.

Quand, dans un pays, le sillon reste désert, parce que le laboureur n'est pas suffisamment rémunéré de son travail, et que sa profession a perdu tout prestige, il faut s'attendre à des perturbations et à des cataclysmes sociaux.

Serions-nous arrivés à ce moment psychologique de notre évolution sociale ?

Nous l'ignorons.

Ce qui est certain, c'est que l'état de plus en plus précaire de notre agriculture, inquiète à bon droit les hommes perspicaces qui ont souci de l'avenir de notre pays.

J. QUERCITAIN.

Le désastre de Tombouctou

Une colonne française anéantie

Voici la dépêche que communique le sous-secrétariat des colonies.

Cette dépêche lui est transmise par le capitaine Philippe, commandant le poste de Tombouctou :

La colonne du colonel Bonnier est arrivée le 10 janvier ici.

Une fraction de la colonne est partie en reconnaissance vers le campement touareg le 12 au matin, sous le commandement du colonel Bonnier avec le commandant Hugué, tout l'état-major, la 5^e compagnie et un peloton de la 11^e.

J'ai reçu le commandement du poste comme étant le plus ancien capitaine.

La colonne a été surprise endormie au campement de Tongouï, à deux heures de marche de Godedan (probablement Goundan de la carte Fortin), à trois jours de marche de Tombouctou.

Les Touaregs étaient montés et suivis de fantassins armés de lances et de couteaux. Ils entrèrent par plusieurs côtés culbutant la ligne de faisceaux en avant des tirailleurs qui ne purent prendre leurs fusils.

Le capitaine Rigotte, blessé à la tête, a pu s'échapper et rejoindre le peloton qui était à plusieurs kilomètres en arrière, gardant les troupeaux sous le commandement du lieutenant Sardat.

Rentré ici le 17, il apportait la nouvelle avec

cinq ans ! Je partirai ce soir.

— Vous partirez ?

— Oui, j'irai à Paris, je ramènerais les princes de cette science que je ne peux pas croire impuissante. Et je leur promettrais une fortune, et on la guérira ! et on la sauvera.

— Et si Gertrude se doutait de quelque chose ?

— Elle ignore...

— Elle ignore tout, j'en suis sûr ! Si le docteur X..., lors de la visite qu'il nous a faite, avait jugé qu'elle fût si malade, il m'aurait au moins prévenu, moi !

— Alors, il faut la préparer, lentement...

Il n'acheva pas ; les sanglots l'étouffaient.

— Oui ! c'est nous qui la tuons ; si nous ne l'avions pas fausement accusée, elle serait encore heureuse, pleine de vie et d'espoir.

— Ne vous accusez pas, dit sourdement le marquis.

— Mon ami...

— Le coupable c'est moi ! Ai-je été assez criminel ! J'ai commencé en tuant la mère et je finis en tuant l'enfant !... Eh ! ne cherchez pas à me défendre contre moi-même ! Est-ce que je ne vois pas l'affreuse vérité ? Vous l'avez accusée ? Pourquoi ! Parce que tant de preuves s'accumulent contre elle, qu'il eût fallu être aveugle pour ne pas la condamner ! Et qui, sinon moi, était cause que ces preuves fussent telles ?

Et lui aussi pleurait et sanglotait.

— Mon ami, dit Pierre, nous ne la sauverons pas avec des larmes. Soyons hommes. A partir d'aujourd'hui, nous allons livrer un combat terrible à la mort.

le peloton, composé d'hommes des 5^e et 11^e compagnies et de nombreux tirailleurs qui avaient pu fuir, plus quelques blessés, dont trois assez grièvement.

Nous avons pu encore recueillir quelques hommes mais je suis forcé de limiter beaucoup les reconnaissances et les recherches en raison de l'insécurité de la place.

Les Touaregs sont venus rôder aussitôt par groupes nombreux dans les environs très rapprochés de la ville, formant cercle, apparaissant, puis disparaissant devant nos troupes.

Neuf officiers et deux sergents européens ont disparu, ainsi qu'un interprète.

Un sergent, six caporaux et soixante-et-un tirailleurs indigènes ont également disparu.

J'ai pris mes dispositions pour la défense aussitôt ; rien à craindre en veillant constamment, surtout la nuit.

Je dispose de 300 fusils et 6 canons.

J'attends la colonne du commandant Joffre auquel j'ai envoyé des émissaires pour le renseigner et le faire mettre sur ses gardes.

J'estime qu'il arrivera avant le passage du Godedan, soit à cinq jours de Tombouctou. J'ai reçu aujourd'hui un courrier apporté par les lieutenants Dularens et Noël.

En présence de la situation nouvelle, j'ai cru devoir prendre des dispositions pour retenir les officiers porteurs du courrier, en vue de combler les vides jusqu'à l'arrivée de la colonne Joffre.

Après une communication faite au commandant de la flotille, je lui demande de retarder son départ jusqu'à la même date.

Je possède des vivres jusqu'à l'arrivée du convoi annoncé, qui est parti de Ségou le 8 janvier dernier.

La population est mélangée ; elle nous fait bon accueil, promet son concours absolu et désire notre maintien ici.

La population sédentaire aspire au calme et à la tranquillité pour se livrer à son commerce.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 8 février 1894

M. Graux dépose son rapport sur le droit sur les blés. Il constate l'abaissement du prix de toutes les marchandises et des produits ; le cultivateur ne peut augmenter sa production qu'en augmentant outre mesure ses dépenses. Le prix de 25 fr. les 100 kilos ne donne pas un bénéfice à l'agriculture et ne surcharge pas l'ouvrier.

M. de Courrance partit le soir même pour Paris. Ainsi qu'il l'avait dit à M. Kervigan, son intention était de provoquer une consultation. On raconta à Gertrude, le lendemain matin, que ce départ était causé par une circonstance imprévue et de peu d'importance. Par bonheur, la jeune femme était en disposition de corps et d'esprit à ne pas trop s'alarmer.

La nuit suivante, elle fut prise d'un assoupissement tel qu'elle dormit trente heures sans arrêter. Pierre, qui la veillait avec une tendresse indicible, s'était relevé plusieurs fois pour se pencher sur son lit avec une angoisse poignante au cœur. Elle était bien pâle dans son sommeil, et presque tous les symptômes de la terrible maladie qui l'empêchait de se retrouver en elle : une sueur abondante aux tempes, des tons rouges aux pommettes, et ce râle sinistre, avant-coureur de l'agonie.

Cependant, elle n'avait pas le délire. Son sommeil était en quelque sorte calme et reposé.

Quand elle se réveilla, elle était beaucoup mieux portante qu'avant le bal fatal du Casino. La douleur insupportable qui poignait sa poitrine avait disparu. Elle se sentait plus gaie. Demandez aux hommes de l'art ; ils vous diront que le malade auquel la gaieté revient peut espérer encore.

Elle voulait même se lever, il ne fallut rien moins que la résistance très énergique opposée par Pierre pour empêcher qu'elle ne commît cette folie.

— Je suis donc bien malade ? demanda-t-elle.

— Non, ma chérie.

— Alors, pourquoi ne veux-tu pas ?

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 90

La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE TROISIÈME

IX

TO BE OR NOT TO BE

La syncope qui l'avait prise était causée moins encore par la maladie que par la scène terrible qui avait éclaté entre Liane et elle. Aussi, à mesure que les forces lui revenaient, à mesure que le sentiment de ce qui s'était passé s'éveillait en elle, elle se sentait prise de peur.

Si Pierre avait tout deviné. S'il savait qu'elle était condamnée et qu'il ne restait aucun espoir de la sauver ! Ce médecin que son mari avait mandé avait dû parler, dire quelque chose.

Aussi lui fut-ce un grand soulagement quand elle vit Pierre entrer près d'elle, calme et presque souriant.

— Que dit le docteur ? demanda-t-elle.

— Que tu n'es pas à te tourmenter. Ce n'est rien.

— Ah !

Elle ne prononça que ce mot, mais avec quel accent !

— Il recommande beaucoup de repos.

L'importation grandit toujours ; elle a quadruplé en 20 ans.

Le rapport conclut à l'adoption d'un tarif proportionnel qui serait de 8 francs par 100 kilos lorsque le prix est de 25 francs par quintal métrique et de 60 centimes au-dessus de 30 francs.

C'est en somme l'échelle mobile rétablie.

La discussion est fixée à samedi.

M. Faberot interpelle sur la Bourse du travail ; le gouvernement a violé la loi en fermant la Bourse. Si les ouvriers avaient résisté, il y aurait eu du sang versé.

Le gouvernement n'avait pas le droit de la fermer ; les syndicats étaient en règle. On refuse à l'ouvrier sa part de travail : il la prendra.

L'orateur, très violent, termine en disant : « Nous organiserons la révolution contre une République bâtarde ! » (Agitation).

M. Prudent-Dervilliers défend le socialisme, qui ne veut que le relèvement de l'ouvrier. Il fait l'éloge de l'Encyclique ; il parle de Spencer, de Stuart-Mill, etc., et termine en demandant qu'on rende la Bourse aux ouvriers.

M. Groussier, très violent, vocifère contre la société.

La discussion est renvoyée à samedi.

INFORMATIONS

Le remboursement des rentes 4 1/2 0/0

Mardi a été promulgué le décret suivant, qui règle les conditions dans lesquelles s'effectuera le remboursement des rentes 4 1/2 0/0 dont les porteurs n'ont pas accepté la conversion :

Article premier — Le remboursement du capital des rentes 4 1/2 0/0 non converties aura lieu, à partir du vendredi 16 février 1894, en France (y compris la Corse) et en Algérie, à la caisse des comptables du Trésor qui ont reçu les dépôts de titres.

Ce remboursement sera justifié, pour les rentes au porteur, par la production du récépissé de dépôt dûment quittancé ; pour les rentes nominatives, le récépissé du dépôt dûment quittancé par les ayants droit devra être appuyé des pièces de règle.

Art. 2. — Dans chaque colonie, l'époque du remboursement sera fixée par un arrêté du gouverneur. Les ayants droit recevront, en même temps que le capital, l'intérêt à 4 1/2 0/0 du dit capital calculé pour le nombre de jours courus depuis le 16 février 1894 jusqu'à la date fixée par l'arrêté du gouverneur.

Art. 3. — Des remboursements seront centralisés pour ordre dans les écritures du caissier-payeur central du Trésor public.

Honneur à Jeanne d'Arc !

Plus que jamais, les Français, si divisés par tant de causes, éprouvent le besoin de se rapprocher et de se donner la main sur le terrain du patriotisme.

Avec quel enthousiasme ne provoquent-ils pas toutes les occasions de réaliser cette union si pleine de promesses !

Hier, ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme pour acclamer les représentants d'une grande puissance amie, multipliant partout, sur leur

— Parce qu'il te faut encore quelques jours de ce bon repos.

La fenêtre de sa chambre était ouverte. Le mois d'octobre est si beau dans le Midi ! Un clair soleil entrainait dans la pièce, apportant avec lui je ne sais quels parfums délicieux.

— Il me semble que je pourrais marcher longtemps, dit-elle.

Le reste de la journée fut bon. La nuit, elle dormit encore de ce calme et profond sommeil qui venait de lui faire tant de bien. Le lendemain, le mieux continua, puis le surlendemain encore. Pierre reçut enfin une longue lettre du marquis. Tous les médecins célèbres étaient absents en ce moment. Le retard subi était causé par les démarches répétées et souvent infructueuses qu'il avait été obligé de faire. Enfin M. de Courrance annonçait son arrivée pour le lendemain, il serait accompagné de deux de ces hommes que les têtes couronnées consultent, et qui ne peuvent suffire à toutes les demandes qu'on leur adresse.

Pierre frémit. Il n'avait pas préparé Gertrude à cette consultation et il avait le faire au moment même où la jeune femme semblait se reprendre un peu à la vie. Il se rendit auprès d'elle, inquiet, tourmenté. Gertrude, toujours couchée, tenait le petit Jean en face d'elle et causait avec son enfant, qui, dans son babil naïf, ne trouvait pas de meilleur sujet de conversation que de raconter à sa mère ses lectures.

— Va jouer, mon enfant, dit Pierre en embrassant son fils.

Puis s'assoyant au chevet du lit et prenant la main de Gertrude dans la sienne :

— Ma chérie, dit-il, j'ai quelque chose à te de-

passage les manifestations les plus spontanées.

Demain, ils se retrouveront encore unis, sans distinction d'opinions ni de classes, pour fêter Jeanne d'Arc, la libératrice de notre France. Toutes les villes, et jusqu'aux plus humbles communes tiendront à honneur de suivre l'exemple d'Orléans, le 8 mai, et d'affirmer leur patriotisme par l'éclat de leurs fêtes populaires.

Le rendement des impôts indirects

La statistique des douanes sur le produit des impôts indirects, pour le mois de janvier, donne une plus-value de 23 millions sur les évaluations, et de 20 millions sur le mois de janvier 1893.

Notre marine

Suivant le *Soleil*, l'amiral Lefèvre serait remplacé par un ministre civil à la marine, aussitôt les travaux de la commission d'enquête terminés.

Entre Français et Anglais

Le *Matin*, parlant des incidents de Sierra-Léon, croit qu'il sera démontré que les Anglais ont dépassé les frontières reconnues.

Il ajoute que les officiers du Soudan recevront l'ordre d'observer strictement leurs instructions.

Les bourses du travail

Le conseil d'Etat a été saisi par le gouvernement d'un projet de règlement pour les Bourses du travail. Ce projet était préparé depuis quelque temps déjà ; mais le gouvernement, avant de l'envoyer au conseil d'Etat, a voulu attendre que la justice ait statué dans l'affaire des syndicats dépendant de la Bourse du travail qui étaient poursuivis pour avoir refusé de faire la déclaration exigée par la loi de 1884.

Dès que la cour de Paris a eu rendu son arrêt dans cette affaire, c'est-à-dire il y a une dizaine de jours, le projet de règlement a été soumis à l'examen du conseil d'Etat.

Ce règlement ne concerne pas seulement la Bourse du travail de Paris. Il sera conçu d'une manière générale et s'appliquera à toutes les Bourses du travail existant en France, telles que celles de Marseille, Nantes, etc. Il édictera les conditions auxquelles les institutions de ce genre pourront fonctionner.

M. Paul Reclus

La *Patrie* assure que les recherches pour retrouver M. Paul Reclus n'ont pas été abandonnées comme on paraissait le croire.

Elles se continuent même très activement depuis quelques jours, à l'instigation d'un magistrat qui a été chargé d'une instruction spéciale sur le cas particulier du fugitif.

Nous pouvons dire, sans commettre d'indiscrétion, que deux inspecteurs de la sûreté ont été lancés à la recherche de M. Paul Reclus, sur une nouvelle piste indicatrice, depuis dimanche dernier.

Arrestation d'un révolutionnaire

Le révolutionnaire Culine, ancien conseiller d'arrondissement de Roubaix, a été arrêté mardi, sous inculpation de tentative de viol.

Il a été maintenu mercredi en état d'arrestation.

La gendarmerie

Les mesures de précaution prises en province contre les anarchistes ont réclamer l'emploi fréquent de la gendarmerie.

mander.

— Et quoi, cher ?

— Ton père m'écrit qu'il a rencontré en voyage deux de ses amis. Il désire leur offrir l'hospitalité ici. Oh ! ils ne s'arrêteront pas bien longtemps. Ils doivent se rendre en Espagne. Tu comprends... Il leur suffit de descendre à Lamothe, et...

Elle le regardait en souriant :

— Comme tu te donnes de la peine pour me faire un gros mensonge ! dit-elle.

— Gertrude !

— Crois-tu donc que je ne t'aie pas compris ?

— Mais je ne sache pourtant pas que mes paroles...

— Tu vas recommencer ?... Voyons, écoute-moi. Ces deux amis que mon père a rencontrés, dis-tu, ce sont deux médecins.

— Tu crois !

— Je crois que tu m'aimes passionnément, et que tu as eu peur de me voir tomber gravement malade, alors mon père a perdu la tête lui aussi. Il est parti non pour un voyage mais pour Paris, là, il a prié deux illustrations de la science de venir me voir, comme on dit ; et voici comment il se fait que, n'osant m'avouer cette consultation de peur de m'effrayer, tu as inventé cette histoire d'amis rencontrés par hasard.

Pierre avait écouté d'abord avec inquiétude, ensuite avec plus de tranquillité d'esprit ce que lui disait sa femme. Puisqu'elle parlait en souriant, c'est qu'elle ne devait pas s'en effrayer, en effet.

— Eh bien, oui, dit-il. Là, es-tu contente de moi, maintenant ? J'ai eu peur, et ton père aussi,

A la demande des parquets, les officiers de gendarmerie ont dû faire procéder à de nombreuses enquêtes sur les agissements des agents de désordre dans les communes dépourvues de police.

Dans presque tous les départements, on a remarqué, cet hiver, un recours plus accusé des autorités judiciaires et administratives à la gendarmerie.

Le surcroît de travail imposé à la gendarmerie n'a pas échappé au ministre de la guerre. Il n'a par voulu attendre le budget de 1895 pour accorder à ce corps d'élite les améliorations matérielles attribuées depuis peu aux gardiens de la paix à Paris et dans les grandes villes.

Une véritable augmentation de solde est dès maintenant assurée aux militaires de la gendarmerie. Ils ont droit à l'allocation d'une indemnité de service extraordinaire, toutes les fois qu'ils se déplacent sur réquisition du parquet pour instruire des plaintes, entendre des déclarations de témoins ou procéder à des enquêtes hors de leur résidence.

Les bons citoyens ne pourront que se montrer rassurés en voyant le gouvernement réclamer de la gendarmerie une action vigilante. A côté des anarchistes, il faut surveiller les nomades, qui, par ce temps de crise ouvrière prennent, dans le Centre et l'Ouest l'attitude agressive des bandes espagnoles de l'Andalousie.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

La médecine est-elle une science ?

Telle est la question que se pose M. Larroumet dans l'intéressante revue la *Vie contemporaine*. Il semble y répondre par la négative. En effet, les moyens dont la médecine se sert plus volontiers ne sont pas toujours des moyens scientifiques ; bien plus, une bonne part, la plus grande peut-être de ses procédés, transitoires, relatifs et personnels, sont tout le contraire de la science permanente, absolue et universelle. Mettons qu'il y a dans la médecine une part de science, mais seulement une part, et non la plus grande.

Le médecin est un homme d'esprit autant que de science, auquel il faut encore plus de sens que d'acquis, de tact que de méthode. Il doit se résigner à parler souvent sans savoir, à prescrire sans être sûr, à tromper pour être utile, ce à quoi ne consentira jamais le pur savant. Il s'appuie tant qu'il peut sur les résultats de la science et lui demande tout ce qu'elle est en état de donner, mais, si la science l'abandonne, il continue sans elle.

La marche de la science est sûre et droite ; elle offre peu d'erreurs et de détours. La géométrie, la physique, la chimie, une fois en possession de leur méthode, n'ont guère dévié. Chaque génération de savants, dans l'ordre des sciences mathématiques ou naturelles, ajoute son œuvre à l'œuvre de la génération précédente ; il n'y a guère de travail perdu. Un principe une fois prouvé, les déductions suivent fatales et immuables, comme les lois de la nature, dont ce principe n'est qu'une formule partielle. En médecine, au contraire, chaque génération détruit ou modifie profondément l'œuvre de la génération précédente. De trente en trente ans, si l'anatomie, la physiologie et, en partie, la chirurgie s'ac-

et nous avons voulu consulter...

— Tu vois que j'avais raison !...

Au fond du cœur, Gertrude était heureuse de ce qui arrivait. Réellement elle se sentait beaucoup mieux portante. Était-ce donc le miracle qu'elle avait supplié Dieu de lui accorder. Au moins elle ne tarderait pas à être fixée. Quant à l'origine de sa maladie, rien ne serait plus facile qu'obtenir des médecins la même discrétion envers les siens, que lui avait déjà promis le docteur X... Elle ignorait que Pierre savait tout.

Ainsi ces deux êtres espéraient se tromper mutuellement : chacun d'eux souriait à l'autre, ayant le désespoir dans l'âme !

La consultation se passa le plus simplement du monde. Ces messieurs étaient stupéfaits. Le cas qu'ils avaient devant les yeux était une de ces raretés comme ils en avaient peu vues dans leur longue carrière. La malade pour laquelle on les faisait venir était phthisique au dernier degré. Tous les symptômes mortels se retrouvaient en elle, et cependant une amélioration sensible dans l'état général était évidente. Les douleurs de côté, les points de poitrine avaient presque disparu.

— Monsieur, dit l'un d'eux à Pierre, après que ces grands praticiens se furent consultés ensemble, je n'hésite pas à vous donner l'espérance. Je vous laisserais même plus que de l'espérance, si Mme Kervigan était en état de voyager. En ce cas je vous dirais : « Partez avec votre femme à Hyères ou à Madère. » Mais, dans la situation présente, il ne faut point y penser.

— Vous croyez qu'elle vivra !... s'écria Pierre au comble de la joie.

— Je crois que la nature est souveraine, et que

croissent de leur acquis, la thérapeutique se renouvelle.

Chaque siècle, respectant les savants du siècle précédent, se moque des médecins contemporains de ces mêmes savants. Et il a raison, car ces praticiens utiles ont voulu devancer la science et parler pour elle sans son aveu. C'est que le malade les y obligeait. Il ne veut pas attendre, lui, que la science ait vu clair dans sa maladie, pour être guéri, ou, tout au moins, soulagé. Avec lui, les bonnes et vaines paroles sont souvent aussi efficaces que les conquêtes de la science. Hypothèses, tâtonnements, prescriptions conjecturales, c'est encore les trois quarts de la médecine. Voilà pourquoi elle est un art avant d'être une science.

Impossible de dire mieux et plus vrai.

Les fourneaux économiques

Nous extrayons d'une lettre qui nous est communiquée, le passage suivant, concernant les fourneaux économiques qui fonctionnent partout excepté à Cahors. Il est vrai qu'ici on préfère, comme dans toutes les villes riches, s'occuper du superflu. On a un square à détruire, de beaux arbres de vingt ans à abattre ; les pauvres peuvent bien se passer de manger, puisque bientôt ils ne pourront même plus se mettre à l'abri du soleil.

En attendant, voyons ce que l'on fait d'utile ailleurs :

Mon cher ami,

De tout ce que vous m'avez montré dans votre ville de Limoges, ce qui m'a le plus frappé, ce sont les fourneaux économiques.

Je ne veux pas parler de leur installation, on a tiré parti de tout et les guichets sont placés de manière à y faciliter le service et permettre de ne pas faire attendre celui qui frappe pour demander une portion.

J'ai été étonnamment surpris de voir qu'avec moins de 0,75 centimes, un homme peut manger « bien à son aise » avec la grosse assiettée de viande et de légumes. Ce que je ne peux oublier c'est la propreté dans la cuisine, dans l'accommodage, dans le service, sur les tables et les tablettes où se posent les grands bols de soupe, et tout cela est magnifique de propreté.

Si j'avais l'honneur d'être habitant de Limoges, je voudrais que tous connaissent les Fourneaux économiques ; j'y amènerais beaucoup de monde pour les leur faire visiter, je voudrais encore, que l'on vit les immenses plats de pommes de terre farcies, que l'on en sente l'odeur appétissante, afin que, comme moi, succombant à la tentation, on n'en oublie jamais les saveurs délicieuses.

Vous m'avez dit qu'un autre fourneau allait être ouvert, le temps m'a manqué pour le visiter et je le regrette, mais le moment ne pouvait être mieux choisi ; un de plus où l'ouvrier trouvera une nourriture à la fois substantielle et abondante. Ce qu'il faut aux travailleurs.

Vous vous souvenez ce jour de gala où, pour quatre sous de viande, deux sous de pommes de terre, trois sous de vin, deux sous de pain, total cinquante centimes, nous avons eu ce que, dans un buffet, on ne solde pas à moins de deux francs (service non compris).

Je ne connais pas et ne connaîtrai probablement jamais leurs administrateurs. Leur président est un monsieur qui a nom Breilloux, m'avez-vous dit. Eh bien ! à lui, à tous ceux qui

la puissance de Dieu est inflée.

Tous les phthisiques parvenus au degré où nous trouvons Mme Kervigan sont à deux doigts de la mort. L'œil se vitre, la poitrine se dessèche, les râles s'accroissent ; ils éprouvent dans l'épaule des douleurs vraiment intolérables. Chez Mme Kervigan, rien de tout cela. Le regard est bon, l'œil fixe, le délire n'existe pas. Aussi, je vous le répète, ayez toute espérance...

Comme si le sort eût voulu donner raison au médecin, le mieux se continua encore après le départ des deux savants, et se prolongea pendant toute la durée du mois d'octobre et même des premiers jours de novembre. La température est si douce dans la ville d'hiver que Gertrude put encore sortir. Car elle se levait, les couleurs lui revenaient. Elle était mieux portante décidément.

Avez-vous vu des plantes se faner ? Elles s'étiolent sur leur tige ; on croirait qu'il suffira d'un souffle de vent, même d'une brise légère pour les quer tout à fait. Vienne un rayon de soleil et la plante se redresse, ses feuilles un instant fanées reprennent leurs couleurs ; une vie intense circule de la terre à l'arbuste. Il revivra.

Ainsi de Gertrude. Elle qu'on eût pu croire fanée, allait-elle fleurir aussi.

Hélas !

Le 7 novembre au soir, elle s'endormit paisiblement, comme elle le faisait toujours depuis cinq semaines.

(A suivre.)

touchent à vos fourneaux économiques, les compliments et les félicitations les plus sincères, car ils sont tous les véritables amis de l'ouvrier.

Soirée

Nous apprenons qu'à l'occasion de la récente nomination de M. Dardenne aux fonctions de directeur des postes et des télégraphes du département du Lot, une soirée organisée par tout le personnel de cette administration, doit avoir lieu ce soir, dans la grande salle du buffet de la gare.

Heureux de voir définitivement à leur tête leur ancien inspecteur, dont ils ont pu apprécier tout le dévouement à leurs intérêts, les employés des postes et des télégraphes du Lot, ont ainsi voulu donner un nouveau témoignage de leur affection et de leur gratitude à M. Dardenne.

La salle du banquet est superbement décorée et une allégorie artistique due à M. Roubeau, professeur de dessin au Lycée, attire tous les regards.

Postes et Télégraphes

Le bureau de poste de facteur-receveur, créé à St-Daunès, sera mis en activité le 16 février courant.

Cet établissement desservira les communes de St-Daunès, St-Pantaléon et Bagat qui font actuellement partie de la circonscription postale de Montcuq.

Les correspondances à destination des communes dont il s'agit devront donc, à partir de la date précitée, pour être sûrement dirigées, ne plus porter dans le libellé de l'adresse, l'indication de l'ancien bureau chargé de les desservir.

Conseil départemental de l'Instruction publique

Le conseil départemental de l'Instruction publique s'est réuni jeudi 8 février, à 10 heures du matin, à l'hôtel de la préfecture.

Dans sa séance, le conseil a donné acte à la sœur Valette de sa demande pour le retrait de sa déclaration d'ouverture d'école maternelle privée de Figeac.

Il a prononcé la suppression de l'emploi d'adjoint et d'adjointe aux écoles de Vaylats.

Il a autorisé les instituteurs du Bourg, de Promilhanes, de Saillac et de Vidailiac à remplir les fonctions de secrétaire de la Mairie.

Il a ajourné la création d'un emploi d'adjoint à l'école de garçons de Sainte-Colombe.

Il a donné un avis favorable à l'admissibilité aux fonctions de titulaire présentée par M^{me} Ladoux, institutrice à Saint-Martin-le-Redon et par M. Sabatier, instituteur à Bédouer.

Il a prononcé la suppression de l'école de filles de Valroufié.

Taxe de la viande

A partir d'aujourd'hui, 10 février, le prix de la viande est taxé ainsi qu'il suit, à Cahors :

BOEUF

1^{re} catégorie, 1 fr. 50; 2^e 1 fr. 30; 3^e 0 fr. 80.

VACHE

1^{re} catégorie, 1 fr. 30; 2^e 1 fr.; 3^e 0 fr. 60.

VEAU

1^{re} catégorie, 1 fr. 80; 2^e 1 fr. 50; 3^e 1 fr. 20.

MOULTON

1^{re} catégorie, 1 fr. 80; 2^e 1 fr. 50; 3^e 1 fr. 20.

BREBIS

1^{re} catégorie, 1 fr. 58; 2^e 1 fr. 20; 3^e 0 fr. 80.

Le tout par kilogramme.

Aviron Cadurcien

MM. les membres de l'Aviron cadurcien sont instamment priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu lundi, 12 février, à 8 h. 1/2 du soir, au siège de la société (café du Midi).

Diffamation

M. de Lafaurie, directeur de la *Petite Dépêche du Lot*, quand vivait, a été condamné, pour diffamation envers M. Boudou, conseiller municipal à Montcuq, à 100 fr. d'amende, 200 fr. de dommages-intérêts, à l'insertion dans tous les journaux de Cahors et dans la *Dépêche* de Toulouse et aux frais.

* *

M. Capet, agent du « Devoir des familles », a été traduit en police correctionnelle, par le directeur de cette société, pour détournement de fonds.

Le rendu du jugement a été renvoyé à huitaine.

M^{re} Bourdin a défendu brillamment M. Capet.

M^{re} de Valon a soutenu, avec une grande vigueur d'argumentation, les intérêts du « Devoir des familles ».

Toulouse

L'Académie des Jeux Floraux doit tenir, dimanche prochain 11 février, à deux heures précises, une séance publique pour la réception de M. le colonel Perrosier, élu mainteneur.

M. Dubédat prononcera l'éloge de M. de Maisson-Bressillac.

M. Louis Arnault, modérateur, répondra au récipiendaire.

Cette séance aura lieu dans la salle des mariages au Capitole.

On entre sans billet.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 8 janvier 1894

Présid. de M. le Lt-Colonel Blin, Président semestriel

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président dépose un travail sur la Prise de Cahors, adressé à la Société pour être présenté au Concours.

M. le Secrétaire général dépose les publications reçues. Il lit une lettre du comité de la société philomatique de Bordeaux, demandant à la société de prendre part à la 13^e exposition organisée par elle pour 1895, et lui en transmettant le programme.

Il donne lecture d'une lettre circulaire de la direction des Beaux-arts rappelant que l'ouverture de la 18^e session des Sociétés des Beaux-arts est fixée au 27 mars. Les manuscrits seront reçus à cette Direction jusqu'au 30 janvier. Les demandes de cartes et de lettres de parcours devront y être parvenues avant le 15 février au soir, terme de rigueur.

— Les membres de la société des études qui désireront prendre part à cette session devront donc faire connaître leurs noms à M. le président ou à M. le Secrétaire général de la Société avant le 1^{er} février.

M. le Secrétaire général lit également une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique rappelant que le 32^e congrès des sociétés savantes s'ouvrira aussi le 27 mars. Les délégués de ces sociétés devront être désignés au Ministère avant le 1^{er} février, dernier délai. Avant cette date les manuscrits des communications proposées par les délégués devront être adressés à la direction du secrétariat. En ce qui concerne les cartes de circulation, les dispositions contenues dans les circulaires des années précédentes sont maintenues. — Les quatre Membres délégués devront donc adresser leur demande et leurs manuscrits s'il y a lieu, à M. le Président ou à M. le Secrétaire général, avant le 20 janvier.

M. Girma dépose sur le bureau, un exemplaire d'un opuscule historique : *Noël 93*, par Viator, édité par lui et imprimé par M. Delpérier.

Au nom de M. Pépin, Trésorier-Payeur général du Lot, M. Joseph Blanc offre à la Bibliothèque de la Société deux années (1892-93) du *Journal de la Société de Statistique de Paris*. La Société adresse à M. Pépin ses vifs remerciements pour le don gracieux de cette savante et intéressante publication scientifique.

M. Greil termine la lecture de la notice qu'il a écrite sur M. Ayma.

M. l'abbé Gary donne lecture de la notice nécrologique qu'il a été chargé d'écrire sur M. Antony Landes, membre correspondant. Cette notice est destinée à être insérée dans le prochain fascicule du *Bulletin*.

Le Président,
BLIN.

Le Secrétaire,
Joseph BLANC.

Mauroux

Monsieur Pradié facteur à Mauroux a été nommé facteur-receveur à Saint-Daunès.

Toutes nos félicitations au brave Pradié, mais il sera très regretté des habitants de Lacapelle-Cabanac et de Mauroux où il est très estimé. C'est un facteur modèle que les habitants de Saint-Daunès seront très heureux d'avoir chez eux.

Puy-l'Evêque

La foire a été très belle, il s'est fait beaucoup d'affaires sur les bœufs à des prix toujours en hausse.

Les pores gras se vendaient de 42 à 47 fr. les 50 kilos.

Les autres pores aux cours ordinaires.

La volaille de 2 fr. 50 à 5 fr. la paire.

Les lapins de 1 fr. 50 à 3 fr. la paire.

Les œufs 80 centimes la douzaine.

Le blé de 13 à 14 fr. les 4/5.

Le maïs de 8 à 9 fr. 50 les 4/5.

Les pommes de terre hatives de 6 à 7 fr. les 4/5.

Les autres 5 fr. les 4/5.

La graine de betterave 1 fr. 10 cent. le 1/2 kilog.

Les salsifis 2 fr. le 1/2 kilog.

Labastide-Murat

La foire du 4 février, à Labastide-Murat, la plus importante de toute l'année, favorisée d'un temps superbe, a été très animée. Le foirail aux bœufs était garni comme il arrive rarement. Les transactions ont été très nombreuses et à des prix assez élevés.

La hausse qui existe depuis quelques temps continue.

Les pores gras se vendaient suivant qualité de 40 à 50 fr. le quintal.

Les porcelets se vendaient à un prix assez rémunérateur mais n'étaient pas très recherchés.

Les bêtes à laine se vendaient beaucoup et les agneaux gras étaient très recherchés. Le prix variait entre 0 fr 70 et 0 fr. 80 le kilo.

Il y avait baisse sur la volaille.

Les œufs se vendaient 0 fr. 75 la douzaine.

Le blé était au prix des marchés précédents.

Le maïs se vendait plus cher. Il était recherché aux prix de 11 et 12 fr.

Pas de variation sur l'avoine.

Les marchands étalagistes étaient très nombreux et faisaient bonne mine.

Salviac

Jeudi matin, vers onze heures, Salviac, d'ordinaire si tranquille, a été mis en émoi par un drame conjugal. Les époux Marenjat, après avoir divorcé paraissaient avoir repris la vie commune. Or, hier matin, on a trouvé la femme dans la rue en chemise, ayant un bras fracturé en deux endroits. Elle avait sans doute sauté par la fenêtre pour échapper à son mari ou bien celui-ci l'y

avait jetée. On n'est pas renseigné encore sur ce point. La porte étant fermée par derrière, on a dû l'enfoncer à coups de marteau pour pénétrer dans la maison.

Les personnes qui sont entrées les premières ont trouvé, en bas de l'escalier, un revolver à cinq coups, dont quatre avaient été tirés.

Marenjat avait tenté de se tuer; mais, trouvant que la mort ne venait pas assez vite à la suite des coups de revolver qu'il s'était tirés, il est allé se pendre au grenier, où on l'a trouvé.

Les blessures de la femme paraissent sans gravité; elle en sera probablement quitte pour la peur.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Une semaine exceptionnelle

Dans l'espace de moins d'une semaine trois représentations ont été données sur notre scène; aussi, comme sous ce rapport nous ne sommes pas souvent gâtés, n'est-il pas exagéré de qualifier cette semaine d'exceptionnelle. C'est d'abord le 9 février, la troupe Chartier qui est venue nous donner le *Premier Mari de France*, amusante comédie où Valabègue a mis toute sa verve au service de théories au moins « fin-de-siècle », pour ne pas en dire du mal. On n'en a d'ailleurs que mieux passé la soirée qui, disons-le, avait été ouverte par une spirituelle boutade du même auteur, dont le titre seul donne une idée et une analyse : *Madame a ses brevets*.

Mardi dernier, M. Guyot, à l'occasion des fêtes du Carnaval, nous a offert du Labiche; ce n'était pas du nouveau fruit, comme le *Premier mari de France*, qui a tout juste treize mois d'âge, mais l'idée n'en était pas moins bonne, et l'on nous croira sur parole, lorsque nous aurons dit que c'est la *Cagnotte* que notre aimable directeur avait jugée digne des honneurs du Mardi-gras. Malheureusement, comme la perfection est un mythe, tant pour les spectateurs que pour les acteurs, les premiers avaient préféré, sans doute, d'autres distractions moins austères — *shoking* ! — et les seconds ont cru devoir conserver sur la scène la même température que celle qui régnait dans la salle. C'est dire que le pompier de service était ce jour-là un luxe.

Le lendemain, afin que personne n'ait à se plaindre, et que ceux qui aiment à trembler ou à mouiller leurs mouchoirs soient aussi satisfaits que ceux qui estiment avec Rabelais que « le rire est le propre de l'homme », M. Guyot a représenté le *Bossu* ou le *Petit Parisien*, grand drame de cape et d'épée !! Inutile d'insister, on connaît la litanie, et l'on connaît également le fameux mot cher à tous les parterres et aux ultimes galeries : « Si tu ne viens pas à Lagardère, Lagardère viendra à toi ! » Vous jugez d'ici si les amateurs de ces sortes de spectacle ont dû s'en donner à cœur joie !

Pour terminer, nous enregistrons, sous nos réserves d'ailleurs, un bruit qui est parvenu à nos oreilles et que, pour M. Guyot, comme pour nous, nous désirons vivement être erroné. Il paraîtrait qu'à l'avenir nous n'aurions représentation que tous les quinze jours. Mais, nous le répétons, nous n'ajoutons à ces on-dit aucune créance, et nous souhaitons qu'il nous soit permis de le démentir dans notre prochaine chronique.

A bon entendeur, salut !

M. HEYC.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction J.-P. GUYOT

Mardi 15 février 1894

LE PETIT FAUST

Opéra-Bouffe en 3 actes et 4 tableaux

* *

Prochainement

Une troupe parisienne sous la direction de M. E. Bayard, donnera :

CHAMPIGNOL MALGRÉ LUI

Pièce en 3 actes

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 3 au 10 février 1894

Naissances

Baldy Léonie, rue des Mirepoises, 11.

Rous Gabrielle, rue Fénélon, 18.

Bastide Paule, Bd Gambetta, 97.

Laur Alice, rue Lastié, 8.

Valade Pierre, avenue de l'Abattoir.

Mariages

Hard Philippe, cultivateur et Ponjade Marie.

Décès

Popu Berthe, 13 mois, avenue de la Gare.

D. vèze Jeanne, 91 ans, V^e Milhau (Hospice).

De Roaldès Marc, docteur en médecine, 89 ans, rue du Séminaire, 1.

Gazelou Margu-rite, 76 ans, V^e Bousquet, à Larozière.

Ponjol Joséphine, margense, 34 ans, célibataire, rue de la Banque.

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes et de hernies, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

AVIS D'ADJUDICATION

Le public est prévenu qu'il sera procédé le **21 février 1894**, à deux heures, par les soins d'une Commission, en l'Hôtel des Invalides (corridor d'Arles, n° 33), à Paris, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de :

18,000 CADRES DE SOMMIER THUAU

AVEC LAMES ET CLEFS DE TENSION

en trois lots de 6,000 cadres et 1,200 clefs de tension ;

18,000 CORDES POUR SOMMIER THUAU

en trois lots de 6,000 cordes.

Les personnes ou sociétés qui voudront prendre part à l'adjudication devront faire parvenir, au plus tard, le 9 février 1894, avant cinq heures du soir, au Sous-Intendant militaire, chargé du service des lits militaires, à Paris, les pièces désignées aux articles 7, 8 et 9 du cahier des charges générales du 19 janvier 1890, modifié par les notes ministérielles des 11 février 1891 et 6 novembre 1892 ; toutefois les pièces cotées A, B et C au paragraphe 6 de l'article 7 ne seront pas exigées.

Elles pourront prendre connaissance du cahier des charges générales du 19 janvier 1890, ainsi que de celui du 17 janvier 1894, spécial à la présente adjudication, dans les bureaux de la 3^e Sous-Intendance, à Paris (Hôtel des Invalides, corridor d'Avignon, n° 6), et dans les bureaux de l'Intendance du chef-lieu du Gouvernement militaire de Lyon et des corps d'armée.

Les modèles-types du matériel à fournir pourront être examinés à Paris, au dépôt des modèles, Hôtel des Invalides.

Paris, le 28 janvier 1894.

Le Sous-Intendant militaire, chargé du 3^e service, à Paris.

Le meilleur remède contre les vices du sang est la **Tisane Dussolin**. Il suffit d'en prendre une cuillerée à café chaque matin.

Refusez absolument toute boîte de Pilules Suisses qui ne porte pas, sur l'étiquette, le timbre de garantie de l'Etat et sur la bande le nom A. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont à Paris.

Un bon conseil en ce temps où la saison rigoureuse expose les plus fortes constitutions, comme les santés délicates, aux affections de poitrine, c'est de ne pas négliger les rhumes dès leur apparition. Parmi les remèdes connus, appréciés, ayant fait leurs preuves, nous signalons de nouveau le *Sirope de Regnaud* et la *Pâte Regnaud*, que l'on trouve dans la plupart des pharmacies et 19, rue Jacob, Paris.

LA FEMME FAIBLE

est continuellement souffrante, aussi doit-elle se fortifier en faisant usage de

l'Émulsion Scott

Cette véritable crème d'huile de foie de morue donne à la mère la force de nourrir son enfant tout en récupérant ses forces. Elle est aussi excellente pour l'enfance.

Les médecins du monde entier la recommandent.

J. DELOUCHE, Phén, 2, Place Vendôme, Paris, et toutes Pharmacies.

PAPIER WLINSI, Remède souverain

pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

LE VIN de G. SEGUIN

Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la Chlorose et l'Anémie; il convient à tous les tempéraments affaiblis. Paris, 165, rue Saint-Honoré.

CONTRE les Rhumes (Grippe), Bronchites, Irritations de Poitrine et de Gorge,

le *Sirope* et la *Pâte Pectorale* de Nafé de DELANGRENIER possèdent une efficacité certaine, constatée par 40 Membres de l'Académie de Médecine. Ne contenant ni Opium, ni Morphine, ni Codéine, on les donnera avec sécurité et succès aux enfants atteints de toux et de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

BULLETIN FINANCIER

Le marché continue aujourd'hui à faire preuve d'une excellente fermeté, mais les transactions sont peu nombreuses, aussi les variations dans les cours sont-elles peu importantes. Le 3 0/0 cote 98.10 au comptant et 96.10 à terme. L'amortissable se maintient à 98 fr. Le 3 1/2 est très recherché à 104.80 et 104.90 à terme et 104.85 au comptant. Les fonds étrangers sont calmes, mais en bonnes tendances. Les fonds russes montent. L'Italien a un mouvement de hausse. L'Extérieure fait 64 fr. dès l'ouverture. Les autres fonds sont stationnaires.

La Banque de France cote 3990. Le Crédit Foncier fait 990. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 775. A part le Nord qui fait 1845, les autres actions de nos chemins de fer sont calmes.

ÉTUDE

de M^e AUGUSTE MAZIÈRES, Avoué à Cahors, rue du Portail-Alban, numéro 10.

VENTE

A SUITE DE FOLLE ENCHÈRE

Fixée au Mercredi 7 mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze, au Palais de Justice, à Cahors, audience des criées, à midi et demi.

On fait savoir à qui il appartiendra que par jugement rendu le dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré et transcrit il fut procédé à la requête de: 1^o dame Marie Cassan, sans profession, épouse de Monsieur Louis Massip, propriétaire, domicilié de la commune de Sabadel et de celui-ci, pour la validité;

Ladite épouse Massip, agissant en qualité de légataire universelle de feu Rose Grimal, sa tante, décédée à Sabadel il y a longtemps, aux termes d'un testament passé devant M^e Lalo, notaire à Lauzès, le vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-un;

2^o De Justine Grimal, sans profession, habitante et domiciliée de la susdite commune de Sabadel, agissant en qualité de légataire en usufruit de la succession de ladite Rose Grimal, sa sœur, en vertu du testament précité, ayant constitué M^e Auguste Mazières pour leur avoué près le tribunal civil de Cahors à la vente en un seul lot des biens saisis.

Sur la tête et au préjudice de Auguste Dô, cantonnier, domicilié au Pech de Naudy, commune de Sabadel.

La dame Julie Martinaud, sans profession, épouse séparée quant aux biens du dit Auguste Dô, saisi, domiciliés ensemble à Sabadel, fut déclaré adjudicataire des dits

biens au prix principal de neuf cent dix francs en sus des charges.

Biens fol enchéris A Vendre

Situés dans la commune de Sabadel

Article premier

Une vigne située au lieu dit aux Bournats, portée au numéro 481, section C du plan cadastral de la commune de Sabadel, contenant environ dix-sept ares soixante centiares, classe quatre, d'un revenu de cinquante-trois centimes.

Article deux

Une terre labourable située au lieu dit aux Bournats, portée au numéro 480 P, section C du plan cadastral, contenant environ un hectare trente-quatre ares quatre-vingt-dix centiares, classes trois, quatre, d'un revenu de neuf francs soixante-neuf centimes.

Article trois

Une maison sise au lieu dit aux Bonnets, portée au numéro 480, section C dudit plan cadastral, classe sept, d'un revenu de deux francs. Cette maison est bâtie en pierres moellons, elle est à deux tombants d'eau et couverte en tuiles crochets. Elle se compose de deux pièces, d'une cuisine et d'une cham-

bre à coucher. La cuisine est éclairée par la porte d'entrée percée à l'aspect du levant et par une fenêtre donnant vue du côté du nord. La chambre est éclairée par une fenêtre du côté du midi. Cette maison confronte de tous côtés avec patus du saisi.

Article quatre

Une vigne située au lieu du Pech de Naudy, portée au numéro 274, section C dudit plan cadastral, contenant environ vingt ares cinquante centiares, classe 5, d'un revenu de vingt-un centimes.

Ces immeubles sont d'une contenance totale de cent soixante-treize ares et d'un revenu de douze francs quarante-trois centimes.

NOTA : Il est fait observer que la vigne saisie, formant le numéro 5 du présent placard et du procès-verbal de saisie, n'appartient pas audit Auguste Dô, car c'est par erreur que cet article a été saisi.

Tous les immeubles ci-dessus décrits sont situés dans la commune de Sabadel, canton de Lauzès, arrondissement de Cahors, département du Lot, et sont jouis et exploités par l'épouse Dô Auguste.

Un ordre judiciaire a été ouvert pour la distribution du prix des dits biens, clôturé définitivement le

treize novembre mil huit cent quatre-vingt-treize et enregistré. Par exploit de M^e David, huissier à Lauzès en date du vingt-sept janvier dernier, les dits époux Massip Cassan et Justine Grimal, créanciers colloqués sur la dite Martinaud Julie, épouse Dô, adjudicataire des dits biens, ont fait signifier à la dite Martinaud Julie, et au dit Auguste Dô, son mari, ce dernier pris pour l'autoriser, le bordereau de collocation à eux délivré par M. le greffier du tribunal civil de Cahors, le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-treize, avec commandement de dans le délai de la loi, avoir à leur payer: 1^o La somme de cinq cent soixante huit francs quatre-vingt-neuf centimes montant de leur bordereau; 2^o les intérêts légitimes; 3^o et les frais du dit commandement, lui déclarant que faute de ce faire ils y seront contraints après le délai de vingt-quatre heures, par la voie de la folle enchère des immeubles ci-dessus désignés en un seul lot.

En conséquence il sera procédé à la requête des dits époux Massip et de Justine Grimal, qui constituent M^e Mazières pour leur avoué près le dit tribunal, sur la tête et au préjudice de la dite Julie Martinaud épouse Dô, à la revente sur folle enchère des biens immeubles ci-dessus désignés, aux charges et

conditions insérées au cahier des charges déjà déposé et à la charge des frais de folle-enchère.

Les biens ci-dessus décrits seront vendus en un seul lot sur la mise à prix de trois cent francs en sus des charges, ci. **300 fr.**

NOTA : Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales, qu'ils devront la requérir avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme.

Cahors, le huit février mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

L'avoué poursuivant,
MAZIÈRES.

Enregistré à Cahors le février mil huit cent quatre-vingt-quatorze, F^o C^o. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : AGARD, receveur.

Cahors, Imp. Layton.

VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
HYGIÉNIQUE, ADHÉRENTE, INVISIBLE

Seule récompensée à l'Exposition Universelle

CH. FAY, Inventeur, 9, rue de la Paix, PARIS

et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs. (Exiger la Marque CH. FAY.)

A VENDRE

Un fonds de commerce, exploité à Cahors, comprenant les porcelaines, les verres et cristaux, l'épicerie et la poterie.

S'adresser pour les renseignements à l'étude de M^e LASCAZES, notaire, 69, boulevard Gambetta, Cahors.

Vignes américaines

Grande baisse de Prix

Racinés 1^{er} choix, Jacquez, Riparias, Solonis, Clintons ou plants Pouzin, 40 fr. le mille.

Greffés-soudés 1^{er} choix depuis 150 f.

2^o choix et demi-soudés depuis 70 f.

S'adresser au propriétaire, M. Victor Combes, Chevalier du mérite agricole, lauréat du Concours des vignobles, membre du Jury.

A VIRE, par Puy-l'Evêque (Lot)

MALADIES DES ENFANTS

Pour combattre le lymphatisme, les gourmes, les éruptions de la peau chez les enfants pâles, chétifs et délicats, pour faire fondre les glandes du cou et ramener l'appétit, les médecins ordonnent le Sirop de Raifort iodé de Grimault et C^{ie} à la place du sirop antiscorbutique et de l'huile de foie de morue.
Dépôt : Toutes Pharmacies.

A Vendre

IMPRIMERIE ayant un Journal politique et vinicole dans un chef-lieu d'arrondissement. 56^e années d'existence, le tout en plein rapport.

S'adresser au Directeur du Médecin à Lesparre-Médoc (Gironde).

Le propriétaire-gérant : LAYTON.

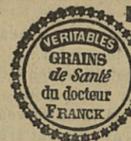
15, Rue Grange-Batelière, PARIS

LE MONTEUR DES VALEURS DU COMPTANT 2 FR. par An

COTE SPECIALE des VALEURS en BANQUE

Le Plus Complet des Journaux Financiers

Chaque numéro contient : des Etudes Financières sérieuses et impartiales. — Les Cotes Officielles. — La Liste de tous les Tirages et des Lots non réclamés. — Les Echéances des Coupons et tous Renseignements indispensables aux Rentiers. — C'EST LE SEUL JOURNAL PUBLIANT LA COTE INTÉGRALE DES VALEURS EN BANQUE. — On s'abonne timbres-poste. Envoi d'un numéro d'essai sur demande.



PURGATIFS et DÉPURATIFS

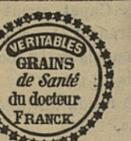
ENGORGEMENTS d'INTESTINS, Constipation, Migraine, Congestions, etc.

Exiger les Véritables

avec l'ÉTIQUETTE ci-jointe en 4 COULEURS et le nom du Docteur Franck

1 fr. 50 la 1/2 Boîte (50 gr.); 3 fr. la Boîte (105 gr.)

Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES



CAPSULES DE

Quinine de Pelletier

ou des 3 Cachets

ADOPTÉES par tous les médecins pour leur efficacité contre les Migraines, les Névralgies, les Fièvres intermittentes, la Goutte, le Rhumatisme, le Lumbago, la fatigue corporelle, le manque d'énergie. Elles sont souveraines pour arrêter un rhume, un refroidissement à leur début. Une capsule représente un verre de Quinquina.

Plus solubles, plus faciles à prendre que les pilules et cachets, elles ont résolu le problème de la Quinine à bon marché. Flacons de 10, 20, 100 capsules. Prix moyen : 1 franc le gramme.

DÉPOT : Pharmacie VIAL, 53, rue de Châteaudun, PARIS